

Les construits sociaux et les construits sociologiques : race et racisme

Michael Banton

Un candidat au doctorat doit soumettre une thèse qui constitue une contribution originale à la connaissance grandissante du domaine de recherche choisi. Cette exigence implique qu'il y ait déjà une connaissance avec une qualité qu'on peut décrire comme objective, bien que provisoire. La vocation actuelle d'un sociologue est d'ajouter sa miette à la connaissance existante. C'est une vocation restreinte et modeste, néanmoins importante lorsque le chercheur s'engage avec les questions de race.

Au cœur de cette vocation se trouve le concept d'*explanandum* : une observation ou une trouvaille de recherche avec laquelle on cherche une explication. Une théorie nous aide à fournir une explication (*l'explanans*). Les chances qu'un chercheur puisse faire une contribution à la connaissance sont élevées s'il a choisi un problème qui peut le conduire à un résultat solide. Si l'explication possède la qualité décisive de ce qu'on reconnaît en anglais comme *cogency* (en français, puissance), ses termes doivent être définis. Donc, le caractère de *l'explanandum* est celui de décider quels concepts seraient utiles dans la quête d'une explication.

Max Weber nous a enseigné que « *lorsque l'enquêteur et les idées courantes définissent l'objet de la recherche* », la recherche a dès son commencement le projet d'atteindre un niveau scientifique spécifique. La conclusion doit être correcte selon la logique. Afin de souligner qu'elle doit être indépendante de données culturelles particulières, Weber soulignait que toute conclusion doit être crédible aux yeux d'un chercheur chinois. Pour parvenir à cette exactitude la sociologie doit développer des concepts qui n'ont qu'une seule signification – avec la qualité de *Eindeutigkeit* ou uni-vocalité (Weber 2004: 383, 365, 389; 1980:10).

Selon le philosophe Karl Popper (1957: 26-34), une définition essentialiste cherche à saisir la nature essentielle de l'objet, tandis qu'une définition nominaliste ne cherche qu'à distinguer un objet d'autres objets avec lesquels elle peut être confondue. Les sociologues, comme les juristes, ont trouvé que l'explication est plus facile lorsqu'ils emploient des définitions nominalistes.

Catégorisation raciale

L'acquis sociologique pour un européen qui veut étudier les relations raciales repose sur les données des sociologues américains, surtout de Robert Park et ses élèves à Chicago (Schnapper 1998 : 192-198).

Dans les colonies nord-américaines au 17^{ème} siècle, on remarquait des personnes qui, aujourd'hui, seraient décrites comme des noirs mais qui, à cette époque, étaient catégorisées par la religion, par le statut social, par la couleur ou par l'origine ethnique. Les apologistes du système esclavagiste africain le

défendaient comme autorisés par la Bible et les lois de leurs États. Comme l'écrit Park (Doyle 1937: xxi):

« Generally speaking, there was no such thing as a race problem before the Civil War and there was at that time very little of what we ordinarily call race prejudice, except in the case of the free Negro. The free Negro was the source and origin of whatever race problems there were ».

Des « problèmes » existaient parce que le système de l'esclavage n'avait pas de place pour le noir libre. Donc, les blancs ont introduit la catégorisation raciale après la guerre civile. Dès 1883 les conflits qui avaient pour origine les attaques des blancs sur des noirs étaient identifiés, dans les journaux publiés par des blancs, comme « race riots ». Le pouvoir de les caractériser comme « raciales » était un exemple de l'exercice de propriété intellectuelle blanche qui n'a été interpellé de manière effective que dans les années 1960.

En Europe, les lois nazies de Nuremberg en 1935 peuvent être interprétées comme introduisant une catégorisation raciale. Leur propos explicite était de protéger la pureté du sang allemand et de distinguer les Juifs. L'expression *Rassenschande*, (souillure de race) par exemple, était une expression courante et n'avait pas de place dans la loi. Après l'occupation des territoires par les forces nazies, les Juifs étaient obligés de porter un insigne jaune. C'était là une catégorisation visible.

Le mot *racisme* a été introduit en 1938 dans le titre d'un livre posthume d'un allemand, Magnus Hirschfeld. Les lois de Nuremberg étaient présentées comme des exemples de racisme. Deux ans plus tard, Ruth Benedict (1942 éd: 103) écrit :

« Racism is the dogma that one ethnic group is condemned by nature to congenital inferiority and another group is destined to congenital superiority ».

De même elle écrit que :

« Fanatical racism occurred in Israel long before the days of modern racism ».

Mais Benedict n'inclue pas l'antisémitisme en tant qu'exemple de racisme. À cette époque, l'élément commun aux deux phénomènes était l'élément psychologique, celui du préjugé.

Raisons pratiques pour les idées de race et de racisme

Une autre similitude entre la discrimination raciale et l'antisémitisme était que, après la deuxième guerre mondiale, les États victorieux ont voulu introduire de nouvelles lois contre la discrimination raciale, à la fois nationale et internationale. Pour des raisons pratiques il était courant d'unir deux formes de condamnation : une protection contre la discrimination raciale avec une protection des Juifs à cause de leurs origines ethniques, non à cause de leur foi.

La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale entre en vigueur en 1970. À l'heure actuelle, 175 des 193 États membres de l'ONU font parti de cette Convention.

Afin de remplir les obligations de la Convention, les États qui en font partie doivent employer le mot *race* lorsqu'ils déclarent « délits punissables par la loi toute diffusion d'idées fondées sur la supériorité ou la haine raciale, toute incitation à la discrimination raciale ainsi que tous les actes de violence, ou de provocation à de tels actes, dirigés contre toute race ou tout groupe de personnes d'une autre couleur ou d'une autre origine ethnique... ».

Le rapport de la France soumis en 2009 a été examiné par le comité en 2010. Dans son rapport à l'Assemblée générale de l'ONU (A/65/18) on trouve que

(10) Le Comité s'inquiète de la tenue de discours politiques de nature discriminatoire en France. Le Comité juge en outre préoccupante l'augmentation récente des actes et des manifestations à caractère raciste et xénophobe sur le territoire de l'État partie et des discours racistes sur Internet.

Le Comité recommande que l'État partie, lorsqu'il aborde les questions liées aux composantes ethniques, raciales, culturelles ou étrangères de la population, affirme fermement dans ses discours et ses actions sa volonté politique de favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les nations et les groupes raciaux ou ethniques. Le Comité recommande en outre à l'État partie d'intensifier ses efforts et d'user de tous les moyens pour combattre et enrayer la montée du racisme et de la xénophobie, notamment en condamnant fermement tous propos racistes ou xénophobes tenus par des dirigeants politiques et en prenant des mesures appropriées pour combattre la prolifération d'actes et manifestations racistes sur Internet (art. 2, 4 et 7).

(12) Le Comité prend note de l'article premier de la Constitution de l'État partie selon lequel la France est une République indivisible qui assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion, qui est la raison invoquée par l'État partie pour ne pas procéder à un recensement de la population fondé sur des indicateurs ethniques ou raciaux.

Le Comité réitère sa position selon laquelle la collecte de données statistiques a pour objectif de permettre aux États parties d'identifier les groupes ethniques présents sur leur territoire et de mieux comprendre les types de discriminations dont ils sont ou peuvent être victimes, d'apporter des réponses et des solutions adaptées aux formes de discrimination identifiées et, enfin, de mesurer les progrès effectués. Le Comité recommande donc que l'État partie, conformément à ses recommandations générales no 24 (1999) concernant l'article premier de la Convention, et no 30 (2005) concernant la discrimination à l'égard des non-ressortissants, procède à un recensement de sa population fondé sur l'auto-identification ethnique ou raciale strictement volontaire et anonyme des individus.

(13) Le Comité constate avec regret que, malgré les politiques récentes engagées pour lutter contre la discrimination raciale dans le logement et

l'emploi, les personnes issues de l'immigration ou de groupes ethniques, au sens de la Convention, continuent d'être victimes de stéréotypes et de discriminations de toutes sortes, qui font obstacle à leur intégration et à leur progrès à tous les niveaux de la société française.

Le Comité recommande à l'État partie de poursuivre ses efforts en vue de permettre le progrès des personnes issues de l'immigration ou de groupes ethniques, au sens de la Convention, dans tous les domaines, y compris en nommant un plus grand nombre des personnes qualifiées issues de ces groupes à des postes d'autorité dans la sphère économique et de l'appareil de l'État (art. 5 et 7).

Avec le paragraphe 12, relatif aux statistiques, il fut ajouté que le Comité en 1990 déclarait :

Ayant examiné les rapports d'États parties où figuraient des renseignements sur les moyens permettant d'identifier les individus comme appartenant à un groupe ou à des groupes raciaux ou ethniques particuliers, [le Comité] est d'avis que cette identification doit, sauf justification du contraire, être fondée sur la manière dont s'identifie lui-même l'individu concerné¹.

Comme je l'ai écrit dans d'autres publications (Banton 2012b) la Convention internationale est un instrument vivant. L'examen public à Genève des rapports des pays offre aux ONG des occasions de soumettre leurs estimations de ce que leurs gouvernements apportent. Les ONG françaises n'avaient pas saisi ces occasions avec l'enthousiasme montré par les ONG britanniques et américaines.

Les raisons pour employer les idées de race et de racisme en sociologie sont contestables

Il y a une connaissance pratique et une connaissance théorique, et donc deux formes de langage et de vocabulaire. Le moyen le plus simple de distinguer les deux vocabulaires est celui des anthropologues américains lorsqu'ils parlent des construits *émiques* et *étiques* (*emic* and *etic* constructs). La différence peut-être illustrée quand un patient rend visite à son docteur. Le patient décrit ses symptômes dans la langue pratique, employant des construits *émiques*. Le docteur fait un diagnostic, s'inspirant de sa connaissance technique et employant des construits *étiques*. Selon Lett (1996) des construits *émiques* sont des explications (en anglais, *accounts*) exprimées en catégories qui s'expliquent de manière à ce que les membres de la communauté populaire comprennent. Des construits *étiques* sont des explications exprimées en catégories qui s'expliquent de manière à ce que les membres de la communauté des observateurs scientifiques comprennent. Les construits *étiques* doivent être uni-vocaux (avec une seule signification) et indépendants des différences culturelles.

Dans le vocabulaire pratique on trouve des mots comme *antisémitisme*, *islamophobie*, *multiculturalisme*, *race*, *racisme* etc. qui relèvent de la vie quotidienne. Ils désignent les relations sociales que nos concitoyens veulent promouvoir et les attitudes qui s'y opposent. De tels mots sont employés avec des significations multiples, et leur signification changent avec le temps.

La distinction entre les deux formes de connaissance est une distinction conceptuelle. Pour s'informer sur la signification d'un mot dans le vocabulaire quotidien on consulte un dictionnaire. C'est l'usage qui décide. La signification d'un mot d'ordre technique dépend au contraire de son pouvoir explicatif. Il y a un critère indépendant.

Parfois il est difficile d'observer la distinction. Les mots techniques développés dans le langage théorique passent souvent dans le langage pratique où ils obtiennent de nouvelles significations. Ils deviennent pluri-vocaux (polysémiques). Par exemple, les mots *masse*, *force* et *vitesse* ont des significations techniques en physique mais sont aussi employés dans le vocabulaire quotidien. Il y a des difficultés pour les sociologues, surtout parce que parfois nous voulons nous adresser aux questions de politique sociale et nous devons employer le vocabulaire quotidien.

Mais la distinction est essentielle afin de résoudre les confusions autour de l'emploi des mots comme *race* et *racisme* en sociologie. Lorsqu'une personne rencontre une autre, elle observe les particularités, comme la couleur de l'autre ou d'autres signes visibles. Ces particularités sont des abstractions de premier ordre. La *race* est une abstraction de deuxième ordre. Personne n'a jamais vu la race d'une autre personne. En biologie, le construit *race* a été proposé, sans succès, comme terme technique ou *étiquette* au 19^{ème} siècle (Reynaud-Paligote 2006). Ce terme a été supplanté en biologie par le construit *phénotype*. Les mots *race* et *racisme* subsistent en sociologie seulement parce que les sociologues n'ont pas encore trouvé d'autres termes pour les remplacer.

Les listes d'enseignements universitaires et les construits qu'elles exigent

Si l'on accepte que le caractère de l'*explanandum* décide quels concepts seraient utiles dans la quête d'une explication, il faut réfléchir sur les *explananda* avant les *explanantia* possibles. L'ordre du jour commence alors avec les questions, pas avec les réponses attendues. Il commence avec la liste d'études.

L'un des points de départ se trouve dans la comparaison des études universitaires au niveau transnational. Tout d'abord, il faudrait apprécier qu'il y a une différence majeure entre les sociétés fondées sur l'immigration, comme les États Unis et l'Australie, et les sociétés accoutumées à l'émigration, comme c'est le cas de beaucoup des pays Européens. Les États Unis et l'Australie se sont développés avec une conception immigrante de leur société nationale. À l'exception du Canada où les peuples indigènes avaient été exclus de cette conception.

Dans beaucoup d'autres pays on peut trouver de personnes qui, sans y réfléchir, répondent qu'ils sont le *Staatsvolk*, des indigènes, ou les propriétaires du territoire. C'est entendu, rarement explicite. Les relations entre la majorité et les minorités en Europe sont différentes des relations observées de l'autre côté de l'atlantique.

Des données sur l'intégration des immigrés en Autriche, Belgique, France, Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède, en Suisse et au Royaume-Uni ont été analysées par Ruud Koopmans (2010). Son Tableau 3 (ses tableaux ne sont pas copiés ici) démontre que les taux de chômage sont plus grands aux Pays-Bas, en Suède et en Belgique-Flandres. Son tableau 4 démontre qu'au Royaume-Uni et aux Pays-Bas les niveaux de ségrégation résidentielle sont beaucoup plus élevés chez les groupes du milieu Islamique que chez les Antillais noirs. À Paris, la vie sociale des Algériens est plus ségréguée que celle des Portugais. Koopmans déduit une relation entre les politiques d'intégration multiculturelle et la ségrégation. Son Tableau 5 démontre qu'aux Pays-Bas le pourcentage de prisonniers d'origine immigrée est au moins six fois plus grand que celui de la population générale. Les différences entre les pays ressemblent aux différences trouvées dans l'étude de la participation dans le marché du travail ».

La première explication pour de tels chiffres pointe les politiques des États. Donc, Koopmans présente son Tableau 1 sur les niveaux d'égalité et des droits culturels des immigrés, et son Tableau 2 sur les indicateurs d'inclusion et d'allocations de l'État-providence comme explication des différences dans les Tableaux 3, 4 et 5.

Il conclut que : « *on the basis of the multicultural philosophy the Netherlands should have been comparatively successful in solving problems of integration and combating exclusion and segregation – quite the contrary however... European experience teaches us that in dealing with the complex issues of difference and equality in immigration societies, we cannot simply assume that what is normatively preferable from a rights-focused point of view will also be practically efficient from an outcomes perspective* » (Koopmans, 2010: 21-23).

Koopmans estime que les politiques étatiques qui donnent aux immigrés l'accès facile aux droits égaux n'offrent pas des primes d'encouragement pour l'acquisition de la langue du pays d'accueil ou les contacts interethniques. Donc, il doit y avoir, en ce qui concerne l'État, un échange (en anglais, *trade-off*) entre les valeurs multiculturelles, les possibilités de participation et les égalités sociales.

Une autre étude récente (Hansen, 2011) rapporte que le taux de chômage des travailleurs nés à l'étranger relatif aux taux des travailleurs originaires de la Belgique, du Danemark, de la France, des Pays-Bas, et de la Suède, est plus élevé qu'en Allemagne et au Royaume-Uni, et beaucoup plus élevé qu'au Canada et aux États-Unis. Comme le démontre les données de Hansen, « *the US integrates migrants into work, Europe integrates them into welfare* ».

Dans l'International Social Survey Programme, on demandait aux personnes interrogées de réagir aux propositions concernant des conceptions ethnique et civique de la nation. En 2003 c'était l'Afrique du Sud et l'Autriche qui étaient les pays les plus ethniques et la Suède et la France qui étaient les plus civiques. Les personnes interrogées en Suède et en France s'exprimaient comme les moins hostiles aux immigrés.

La dimension ethnique-civique est mise en avant dans les données des sondages résumés par Randall Hansen. Ses sondages ont rapporté que : « *Germans hold an unreciprocated set of negative attitudes towards their Muslim co-citizens* » ... « *The British are tied with the French for the most positive attitudes towards Muslims and the most optimistic view of the prospects for Muslim integration. If so, British Muslims do not show much gratitude* »... « *French Muslims are the most positively predisposed towards their countrymen. They are also the most self-critical* »... « *Large-scale immigration policies work when migrants are channelled into work and kept out of welfare* ».

La deuxième explication est que le progrès économique des immigrés dépend du capital humain que les immigrés amènent avec eux. En Grande Bretagne, les immigrations les plus réussies sont celles d'origine urbaine, venues des villes d'Asie du sud ou de Chine. Parmi elles, on trouve les Asiatiques qui, auparavant, étaient des commerçants accomplis en Afrique de l'Est. Cette explication a été élaborée à l'échelle globale par Thomas Sowell (1994). Les politiques bienveillantes d'un État ne peuvent pas compenser les inadéquations d'un capital humain adapté à un environnement tout à fait différent. Un entrepreneur de Malmö (Suède) expliquait : « *politicians have little sense of how difficult it is to integrate Somalis into Swedish society. They hail from nomadic societies where trust is reserved for the clan, literacy is rare and time-keeping is rudimentary. Three-quarters of Somali children drop out of school. For Somali immigrants [coming to Sweden], it is like being transported to Mars* » (*The Economist*, 2 February 2013 p. 7).

La troisième explication des désavantages des immigrés et de leurs descendants est la discrimination de la part du groupe majoritaire. La forme la plus célèbre de cette explication est celle de Gary Becker et son concept d'un *goût pour la discrimination* (pour un sommaire voir Banton 1998 : 152-153).

Une étude démontrait que les étudiants noirs à Londres à la fin des années 1940, et surtout les étudiants les plus noirs, devaient, en moyenne, payer plus pour leurs logements que les étudiants blancs, ou qu'ils devaient accepter des logements inférieurs. La différence entre la valeur du logement dans ce secteur du marché, et ce que l'étudiant de couleur devait payer, était une « *taxe de couleur* ». « *From the point of view of the landlady* », dit le sociologue, « *colour tax represents compensation for possible loss of social prestige; from that of an observer, it is an undesigned and unintended consequence of a social structure whose system of values includes the premise that association with coloureds is synonymous with « low class » and generally disreputable behaviour* » (Carey 1956: 68-71 & 154-156).

Hypothétiquement, la propriétaire qui acceptait des locataires de couleur devait payer un coût social. Ses voisins pouvaient croire que ses chambres n'étaient pas d'une qualité suffisante pour attirer des étudiants blancs. Ce coût pouvait être compensé par un loyer plus élevé. Une taxe de couleur ouvrait la possibilité d'une relation réciproque qui profitait à la fois à la propriétaire et à l'étudiant. L'hypothèse d'une taxe de couleur expliquait alors un échange inconscient entre les deux parties.

Au cours du *Civil Rights mouvement* aux États-Unis dans les années 1960, des militants noirs dénigraient toute allusion aux différences de couleur. Auparavant l'allusion à la race était un élément de la propriété intellectuelle des blancs, mais les noirs ont trouvé que dans ce nouveau contexte ils pouvaient l'employer à leur avantage. En soulignant le contraste noir/blanc ils ont pu mobiliser un soutien à leur cause, évoquer une circonscription maximale, et mettre les blancs sur la défensive. Il est vrai néanmoins que dans la plupart des régions du monde les différences de couleur ont une influence importante. Il y a une échelle de couleur. Une ligne de couleur peut être observée quand cette échelle est divisée en deux (cf. Banton 2012a).

Désavantages transmis

[In English, 'racial disadvantage' is any form of handicap associated with assignment to a racial category. It is not necessarily the product of discrimination. The 1994 Hachette dictionary gives *inégalité* as the correct French translation. As it is a very specific form of inequality, the current Anglophone usage is followed].

Dans la conclusion de son rapport sur l'étude des mobilités sociales dans douze pays, Anthony Heath écrit que des personnes d'origine non-européenne connaîtraient un désavantage majeure qui subsisterait dans la deuxième génération, surtout en ce qui concerne le chômage. Dans tous les douze pays il y avait une stratification ethnique : des personnes d'origine européenne du Nord-Ouest avaient une situation plus favorable que celle des personnes d'autres régions de l'Europe, et encore plus favorable que celle des personnes d'origine non-Européenne. Cette hiérarchie, similaire pour les hommes et pour les femmes, était liée à la réussite scolaire. En général, les personnes classées dans les minorités ont reçus des rendements sur leurs placements en scolarité similaire ou presque similaire aux personnes classées dans la majorité ethnique. Lorsque les statistiques indiquaient que, différences d'âge et de scolarité pris en compte, les personnes assignées à une catégorie ethnique restaient désavantagées dans la quête d'emploi ou de l'avancement social, le désavantage était (selon Heath) la mesure de la pénalité ethnique exprimée.

Cette étude montrait que les travailleurs originaires des autres pays européens étaient confrontés à des pénalités ethniques importantes en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, et en Suède. Comme Heath l'observe : « *These ethnic penalties are on a scale that we simply do not see in the classic immigration countries such as Australia, Canada and the USA* » (Heath, 2007: 658).

C'est bien connu que dans la majorité ethnique beaucoup d'avantages et de désavantages sont transmis aux générations suivantes. Autrefois, les chances de mobilité sociale aux États-Unis étaient plus grandes que dans les pays Européens, mais cela a changé. Selon le rapport de la recherche menée par Miles Corak de l'université d'Ottawa :

« *Using one-generation measures of social mobility - how much a father's relative income influences that of his adult son - America does half as well as Nordic countries, and about the same as Britain and Italy, Europe's least mobile places. America is particularly exposed... because its poor are getting married in ever*

smaller numbers, leaving more children with single mothers short of time and money. One study suggests that, the gap in test scores between the children of America's richest 10% and its poorest has risen by 30-40% over the past 25 years » (The Economist 9 February 2013 p. 13).

Other studies by Gregory Clark at the University of California, Davis, suggest that, « even in famously mobile Sweden, some 70-80% of a family's social status is transmitted from generation to generation across a span of centuries » (The Economist 9 February 2013 p. 74).

Donc, pour calculer le désavantage exprimé par les descendants d'immigrés, il faudrait comparer les données avec celles d'un groupe de contrôle.

Premières conclusions

Ces observations soutiennent la thèse qu'il nous faut commencer avec des observations, et non pas avec des idées. Les résultats de recherche de Koopmans, Hansen et Heath sont clairs. Pour les expliquer, la sociologie a besoin de construits comme *l'origine nationale ou ethnique, le capital humain, la discrimination, le désavantage, la mobilité sociale, la pénalité ethnique, etc.*

Les idées de race et de racisme sont importantes dans le vocabulaire pratique, mais sont des obstacles dans le vocabulaire théorique. Le mot *ethnicité* est aussi un construit *émique* et poly-vocal, maintenant important dans le vocabulaire pratique mais dans leurs recherches les sociologues doivent établir ce qu'un individu nomme comme son origine ethnique et ne pas supposer, sans preuve, que cette identification motiverait une action collective.

La majorité ethnique

Selon l'auteur, l'une des tâches les plus importantes pour un sociologue français c'est de découvrir et d'expliquer la signification sociale attribuée aux différences physiques et culturelles en France, comparées à d'autres pays. Cette signification est très variable d'un contexte à un autre.

Un contexte social d'intérêt spécial est celui du quartier de résidence. Les sociétés de réception étaient toutes en cours de changement. Les premiers immigrés, au moins en Grande Bretagne, trouvaient un logement dans les quartiers les moins attrayants aux yeux de la majorité ethnique. Leurs nouveaux voisins étaient des personnes avec des griefs contre leur municipalité et leur gouvernement. La désorganisation locale représentait une perte de capital social.

Une étude des voisinages immigrés dans trois villes suisses a montré que dans chacun des voisinages les résidents valorisaient un ordre social qui comprenait des vertus comme la propreté, la ponctualité et la tranquillité, avec des liens sociaux stables (Wimmer 2004). Selon eux, pour les résidents établis depuis longtemps, il y avait « *a loss of this order and even worse, an overall devaluation of order as a central value, because immigrants and younger Swiss' were unwilling to conform to it* ». These old-established residents may have been simply nostalgic, because the

data showed that, to the contrary, « *On the level of everyday life and daily interaction, established immigrants have developed a strong local orientation similar to the one of the non-immigrant population with a similar class background* ».

Le sociologue conclut qu'il était plus important que la cour soit soignée et les règles du bâtiment soient observées que de désigner une famille ou l'autre comme noire ou blanche, suisse ou étrangère. *So that* « *While ethnic-national groups are taken for granted entities, they do not per se play a central role in describing and understanding the social world of our informants* ». C'était alors l'ordre social que décidait le placement relatif des voisins assignés aux catégories ethno-nationales, et cet ordre fournissait des éventualités d'un échange de valeur négatif d'origine étrangère contre la valeur positive de conformité aux exigences majoritaires.

Une analyse des informations rassemblées dans une enquête à grande échelle en Allemagne constatait que les catégories ethniques étaient considérées comme allant de soi, et par conséquent on ne s'attendait pas qu'elles seraient saillantes dans la vie quotidienne. L'enquête demandait « *Which groups are mostly responsible for problems in your neighbourhood? You may now name up to three groups* ». On pouvait attendre que les interrogés auraient employé des catégories ethniques dans leurs réponses. Cependant, seulement à peu près 31 pour cent des interrogés ont nommé un groupe, et à peu près 25 pour cent des références nommaient les adolescents. Les plus âgés, les classes les plus basses et les ivrognes étaient plus fréquemment critiqués que les Turques (le groupe ethnique le plus cité). Dans les endroits souffrant d'un déclin économique, on remarquait une inclination plus forte à pointer du doigt les groupes comme des responsables. Une conclusion importante était que « *the issues of people's everyday lives differ from those that are expounded in public discourse* » (Schaeffer 2012). L'ordre social représentait le capital social des résidents, comme dans l'étude en Suisse.

Les individus ont des préférences divergentes en ce qui concerne l'uniformité culturelle, mais certains souffrent d'une perte lorsque d'autres individus parlant d'autres langues, portant d'autres costumes, et introduisant des pratiques étrangères, arrivent dans leur voisinage en nombres considérables. Parfois ils pensent que « *when in Rome you should do as the Romans* ».

En Grande Bretagne on observe un certain sentiment de *Staatsvolk* de la part de la majorité ethnique. Une recherche menée dans l'*East End* de Londres au milieu des années 1990 rapportait que « *One of the more revealing and human features of the findings lay in the complexity of people's feelings. Most white subjects, including some of those most explicitly hostile to Bangladeshis, admitted that while they resented the immigrants and what they felt their presence was doing to the area, they somehow managed to get on with them, or even to like them... By far the largest number of complaints arose in connection with Bangladeshi claims on the welfare state... there was also a widespread feeling that it was the system itself, rather than the players, that was mainly at fault... The evolution of the welfare state had turned it from a mutual-aid society writ large, as it seemed at first, into a complex, centralised and bureaucratic system run by middle-class do-gooders who gave generously to those who put nothing into the pot while making ordinary working people who did contribute feel like recipients of charity when drawing their own entitlements...* ». Le sentiment

majoritaire comprend à la fois des sentiments négatifs quant aux changements et des sentiments plus neutres par rapport aux nouveaux individus arrivants (Dench, Gavron & Young 2006: 172, 177, 181, 208).

Selon certains rapports de presse en France, *Le Front National* attirerait des électeurs grâce à son penchant pour les gens qui sont parfois décrits comme des *français de souche*. Peut-être un *Staatsvolk* sans reconnaissance se cache à l'ombre de la constitution.

Un sondage d'opinion ouvrière récent, fait dans trois types de voisinages urbains, montrait que 72, 78, et 82 pour cent des interrogés était d'accord que dans leur voisinage « *people from different backgrounds get on well together* ». Yet « *there was a sense that the government was not listening to [their] concerns* » and « *the racialised commentary should be seen through the prism of neighbourhood loss, political disconnection and competition for scarce resources* ». Residents « *were outraged by the suggestion that their views could be considered racist* »; « *in all three areas [they] expressed a view that social capital was being eroded* » (Beider 2011: 7, 13, 47, 50-51)³.

Une étude majeure aux Pays-Bas a développé une interprétation à partir de l'examen des effets dans le voisinage de la diversité ethnique, religieuse, et économique, ainsi que de la compétence à parler néerlandais, en même temps qu'on tenait compte de caractéristiques individuelles (comme la scolarité). Tous étaient évalués par rapport à trois échelles qui mesuraient des formes différentes de confiance sociale: « *the first to the quality of contact, the second to trust in the neighbourhood and the third to trust between ethnic groups* » (Lancee & Dronkers 2011: 603).

Robert Putnam (2000: 20-24) a démontré que le construit de capital social possède une puissance explicative considérable. Sa conclusion qu'une condition hétérogène d'une population a une association négative avec la qualité de contact avec des voisins a été confirmée pour les Pays-Bas, même après avoir contrôlé les effets des différences économiques, religieuses et linguistiques. Mais les auteurs ont rapporté que, « *We do not find an association between ethnically diverse neighbourhoods and trust in the neighbourhood, neither for the immigrants nor for the natives* ». Moreover, « *Ethnic diversity has a positive effect on the level of inter-ethnic trust of Dutch residents, but a negative effect on the quality of contact with neighbours for everybody* » (Lancee & Dronkers 2011: 615).

La diversité dans le voisinage n'avait pas nécessairement, pour les résidents néerlandais, le même type d'effet de variations en caractéristiques individuelles. La diversité religieuse réduisait la qualité de contact avec les voisins, la confiance dans le voisinage et la confiance inter-ethnique. En même temps, un niveau plus élevé de participation individuelle dans les manifestations religieuses augmentait les points sur tous les trois indicateurs de confiance. Une autre étude aux Pays-Bas montrait que la théorie des préférences et contraintes structurelles peut expliquer le contact intergroupe chez les immigrants et les autochtones (Martinović 2013).

Préférences ethniques

L'expression « *goût pour la discrimination* » forgée par Gary Becker n'était pas exacte parce que normalement les humains expriment des goûts *pour* les choses et pas *contre* les choses.

Les préférences sont relatives. En collaboration avec quelques étudiants malaisiens j'ai mené une recherche qui mesurait la puissance de cette préférence par rapport à l'opportunité de gain financier, de gain de position sociale, et le devoir envers un collègue de travail ou un voisin (Banton 2000). La recherche était basée sur les réponses, en 1989, d'un échantillon de 339 hommes et femmes résidant à Petalingjaya, une banlieue de Kuala Lumpur (Mansor 1992).

Certaines questions concernaient un individu imaginaire, Husin Ali, l'employé d'une société internationale de construction mécanique. Husin Ali avait l'habitude de faire ses courses chez Ah Kow, propriétaire d'une boutique connue pour ses prix bas et tout près de la maison de Husin Ali. Husin Ali avait entendu parler d'un autre entrepreneur, Ahmad, qui était en train d'ouvrir une épicerie dans le même quartier. L'enquêteur demandait si les interrogées s'attendaient à ce qu'Husin Ali irait se faire servir chez Ahmad ? La recherche supposait que les interrogées identifieraient Husin Ali et Ahmad comme Malais-Malaisiens et Ah Kow comme Sino-Malaisien. Elle supposait en plus que quelques interrogés attendraient qu'Husin Ali préférerait faire ses courses chez Ahmad parce qu'il était aussi Malais, pendant que d'autres personnes interrogées penseraient qu'Husin Ali préférerait faire ses courses où les prix sont les plus favorables (Banton & Mansor, 1992).

Il était possible qu'Husin Ali ait valorisé la satisfaction personnelle d'aider un co-ethnique plutôt que de s'inquiéter du coût supplémentaire des choses achetées. Une autre possibilité était qu'Husin Ali ait été influencé par le désir de se conformer aux exigences informelles d'autres Malais-Malaisiens. Parmi eux, certains peuvent apprécier l'appui d'Husin Ali pour un co-ethnique et qu'il ne fasse pas ses courses chez un Sino-Malaisien lorsque il y a une alternative. En mesurant ce facteur l'enquêteur avait demandé aux personnes interrogées comment la mère d'Husin Ali préférerait que son fils se comporte.

Les résidents de Petalingjaya employaient un langage pratique et des noms propres comme *Malay*, *Chinese* et *Indian*. Ceux qui parlaient ce langage savaient que les personnes catégorisées par origine ethnique varient d'une à l'autre. Certains étaient plus « ethniques » que les jeunes qui écoutaient la même musique pop, mangeaient au Macdonald, s'habillaient de manière similaire et fréquentaient les mêmes endroits. Donc, il n'était pas surprenant que les préférences ethniques semblaient un peu moins fortes parmi les sujets âgés de moins de 30 ans.

Une autre recherche employant les mêmes questions étudiait des réponses au sujet de Tang Seng Seng : une personne imaginaire qui ressemblait à Husin Ali à tous égards sauf qu'il était Sino-Malaisien. Le moyen d'obtenir l'échantillon et les réponses était différent, mais les réponses semblaient être comparables.

Le tableau 1 présente les réponses à douze questions demandant aux personnes interrogées si elles attendaient, dans les situations présentant le choix entre deux épiceries, qu'un Malay-Malaisien ou un Sino-Malaisien démontre une préférence ethnique pour un coethnique (EP) plutôt qu'une autre possibilité. Les trois alternatives sont des préférences pour une association avec une personne de position sociale supérieure (Status), ou une préférence pour un gain financier (Money), ou que son choix répondait à un sentiment de devoir personnel (PersOblign).

Tableau 1

Pourcentage des interrogés qui avaient attendu une préférence ethnique dans 12 situations

Situation	Husin Ali		Tang Seng Seng	
	M-M	S-M	M-M	S-M
Zoo trip (EPvStatus)	74	41	57	66
Child adoption (EPvStatus)	67	34	70	82
Wedding invitation (EPvStatus)	62	16	36	35
Shopping (EPvMoney)	47	16	28	14
Renting house (EPvMoney)	31	10	2	4
Marriage (EPvPersOblign)	28	14	80	69
Child minder (EPvMoney)	23	10	30	17
Support boss (EPvPersOblign)	20	39	32	25
Wedding party (EPvPersOblign)	18	1	1	0
Child's playmate (EPvPersOblign)	14	3	11	9
Playmate home (EPvPersOblign)	6	1	4	1
House key (EPvMoney)	0	0	2	1

M-M : Malais-Malaisien ; S-M : Sino-Malaisien

EP : préférence ethnique

Le tableau fait une liste de situations dans lesquelles les préférences peuvent être en contradiction. Il suggère que les situations en haut dans la liste sont des situations dans lesquelles l'origine ethnique est plus importante, mais cela n'est pas prouvé parce qu'aucun niveau commun n'est employé pour les comparer. Quand même, il apparaît clairement que dans la situation de « *house key* », par exemple, la préférence ethnique est faible. Cette question était :

Husin Ali doit partir en urgence pour chercher des membres de sa famille à l'hôpital. Il a attendu aussi longtemps que possible sa sœur, mais elle n'a pas pu arriver. Il se demande s'il ne doit pas fermer la porte de la maison à clé ou laisser la clé avec son voisin Sino-Malaisien. Qu'attendez-vous qu'Husin Ali fasse ?

1. Ne pas fermer la porte de la maison à clé
2. Laisser la clé avec son voisin Sino-Malaisien
3. Autre chose

Les réponses démontraient que la préférence ethnique était plus forte lorsque Husin Ali devait choisir un camarade de jeu pour un enfant lors de la visite de la famille au jardin zoologique, et serait probablement au plus haut dans les

situations définies comme des situations de conflit politique entre Malaisiens malais et Sino-Malaisiens.

Les individus exerceraient une préférence ethnique dans les situations d'association avec un co-ethnique. Ils peuvent également présenter des préférences pour une association avec quelqu'un de la même origine nationale, la même croyance, le même genre, la même classe sociale, ou avec une personne qui parle la même langue.

Comme déjà expliqué ailleurs, ces préférences ne sont pas forcément des préférences positives. Dans certaines situations, les individus évitent le contact avec leurs co-ethniques, compatriotes ou co-croyants. Dans de telles circonstances leurs préférences sont négatives.

Couleur

Ce sont des variations culturelles. Les préférences pour des attributs physiques peuvent être puissantes. Les blancs essayent de bronzer, les femmes noires achètent des cosmétiques pour se blanchir. Dans les mariages entre les hommes et les femmes de même origine ethnique se trouve, en moyenne, une préférence masculine pour des conjoints d'un teint plus clair. Des variations de couleur de peau ont été mesurées avec un spectromètre dans 32 groupes vivant dans chaque localité majeure du monde. Les résultats indiquent le fonctionnement de la sélection sexuelle ; un teint plus clair augmente les chances d'une femme de se marier comme si les hommes, peut-être inconsciemment, choisissaient des femmes pour leurs attributs physiques (comme la jeunesse, la santé, la minceur) avec des liens à valeur reproductrice. Certains chercheurs ont noté que ces résultats sont produits par « *a genetically based sexual dimorphism in skin pigmentation* » où le développement de la culture humaine servirait « *the reproductive interests of its flesh and blood carriers* » (van den Berghe & Frost 1986).

En Malaisie, on demandait aux personnes interrogées comment Husin Ali déciderait entre couleur de peau et origine ethnique s'il devait choisir une épouse ou un enfant à adopter. Mon collègue de recherche m'avait expliqué : « une fille non-mariée peut être un handicap social. La plupart des parents préfèrent que leurs filles se marient jeunes. Lorsque les prétendants font leurs rondes, on remarque que les filles à la peau claire ont de grands avantages » (*it is a social liability to have a daughter who marries late in life. Most parents prefer to marry off their daughter early. A daughter with fair skin complexion would be much in demand by the match-makers as they go round...*) Donc, la première question qui avait été posée était si, entre deux épouses possibles, un jeune homme préférerait la sœur aînée ou la sœur plus jeune mais de peau moins claire? Des interrogés Malais-Malaisiens et Sino-Malaisiens chinois prédisaient qu'Husin Ali choisirait la sœur aînée de peau claire (les Malais-Malaisiens par 70/5, et les Sino-Malaisiens par 72/4). Ils prédisaient presque la même chose pour Tang Seng Seng : qu'un jeune homme préférerait comme épouse la sœur aînée mais de peau claire (les Malais-Malaisiens par 75/5 et les Sino-Malaisiens par 55/4).

La deuxième question sur la couleur concerne un homme qui veut adopter un enfant. Il lui faut choisir entre un enfant de peau brune qui partage son origine ethnique ou un enfant de peau claire d'une autre origine ethnique. Les interrogés prédisaient qu'Husin Ali préférerait l'enfant de même origine ethnique (les Malais-Malaisiens par 67/26 et les Sino-Malaisiens de sexe masculin par 60/29 et de sexe féminin par 48/41). Ils prédisaient que Tang Seng Seng préférerait aussi l'enfant de même origine ethnique (les Malais-Malaisiens par 70/21 et les Sino-Malaisiens par 82/10). Encore une fois, les hommes estimaient une peau claire plus importante que les femmes.

Des individus

Robert Park nota dans la période de l'esclavage aux Etats-Unis que le nègre libre posait une anomalie ; par sa présence, il défiait la catégorisation binaire. Après l'abolition, cette anomalie était évitée à travers l'adoption de la règle « one drop » qui assignait telles personnes à la catégorie noire.

Dans le langage familier en Grande Bretagne, pendant la première moitié du 20^{ème} siècle, il y avait une catégorisation binaire entre les personnes blanches et les personnes de couleur⁴. Lorsque j'ai mené mes recherches dans l'*East End* de Londres en 1950-52, j'ai entendu des personnes qui demandaient si les immigrants maltais étaient l'un ou l'autre (noir or blanc). En 1958 ma maison d'édition avait proposé *White and Coloured* comme titre pour un de mes livres. Dans les années soixante, les militants du mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis exhortaient les personnes accoutumées à se voir comme nègres ou de couleur à s'identifier en tant que Noirs. Leur exemple était suivi en Grande Bretagne. Les personnes avec le moindre degré d'origine africaine s'identifiaient comme Noirs. C'était un moyen de créer une circonscription maximale.

La thèse de Koopmans, discutée plus haut, soutient que dans les situations d'immigration les États étaient obligés d'échanger des biens politiques de multiculturalisme contre une plus grande participation sociale. La recherche des préférences ethniques était présentée comme un moyen de mesurer le procédé par lequel un individu peut échanger un désir pour un bien contre autre chose. Une opposition binaire, comme noir/blanc ou blanc/de couleur fonctionne pour empêcher des échanges qui traversent une ligne binaire. L'accroissement des personnes avec des origines multiples désirant que plus d'une de ces lignes d'ascendance soient reconnues défie ces oppositions. À l'avenir la nomenclature changera à cause de ces procédés d'échange social.

En Grande Bretagne, dans le recensement de 2001, 677,117 personnes étaient catégorisées comme d'origine mixte, 14.5 pour cent de la population Non-White ; la moitié avaient moins de 16 ans et 4 sur 5 étaient nés au Royaume-Uni. En Angleterre et au Pays des Galles, les enfants de moins de 16 ans étaient en pourcentage 88.7 Blancs, 5.8 d'origine asiatique, 2.5 Noirs et 2.7 d'origine mixte. Il est probable que certains catégorisés comme des Noirs aient été biologiquement d'origine mixte (Banton 2001, 2011b).

Pour la France, les chiffres sur le mariage rapportés par Tribalat, Simon et Riandey en 1996 sont riches. Ils sont issus du recensement de 1990. Le pourcentage d'hommes Algériens, Marocains et Turcs mariés avec de femmes françaises était respectivement de 9, 18 et 5 ; le pourcentage de femmes mariées aux hommes français était de 16, 17 et 7. Parmi les jeunes hommes âgés de 20-29 ans et d'origine algérienne, 22 pour cent avait une partenaire immigrée, 33 pour cent avait une partenaire née en France avec au moins un parent immigré, et 45 pour cent avait une partenaire française. Pour les femmes, le pourcentage correspondant était de 46, 28 et 26. Quatre sur cinq personnes d'origine mixte avait des partenaires français. Les enfants des couples d'origine nationale mixte ressemblaient aux couples non-mixtes dans leurs réponses aux questions sur les circonstances dans lesquelles ils avaient rencontré leurs partenaires. Dans leurs vies sociales, ils ressemblaient aux *français de souche* du même âge.

Les auteurs ont conclu qu'un quart des jeunes femmes d'origine algérienne cohabitait avec un Français et que les unions en dehors du mariage étaient le procédé le plus important par lequel les unions mixtes se développaient. Ces unions contribuaient à la même logique de modernité et représentaient un compromis acceptable qui évitait l'attention désapprobatrice de leurs milieux sociaux par rapport le mariage conventionnel (Tribalat *et al* 1996: 126).

Si des informations plus récentes sont maintenant disponibles, il sera plus facile de prévoir les conséquences pour la France de la croissance de la population avec des origines multiples. Les résultats du recensement britannique de 2011 élargissent les données existantes en démontrant que le taux de croissance des mariages, ou unions, entre personnes qui se classent en catégories ethniques différentes a été associée à des phases d'immigration.

Tableau 2

Couples: percentages of partners with a white spouse, England & Wales, 2001

Origin	Married couples		Cohabiting couples	
	males	females	males	females
India	5.72	4.90	46.16	41.66
Pakistan	4.30	2.32	31.84	21.91
Bangladesh	2.57	1.56	26.22	30.45
Black Caribbean	24.57	17.12	48.03	27.46
Black African	13.88	9.38	20.62	14.22
Chinese	11.09	25.51	36.24	51.97
Mixed origin	66.45	64.57	82.17	77.47

Source: Tables C0056 & C0849 2001 Crown Copyright 2004©

Note; the census recorded 10,317,649 persons living as part of a married couple, and 1,913,000 couples composed of cohabiting persons of opposite sex. The columns indicate the percentages of these totals.

On peut compléter ces chiffres avec d'autres du Labour Force Survey fondés sur un échantillon de 60,000 ménages qui prévoit un croisement de 30 pour cent de 1995-2008. Le Tableau 3 rapporte la classification des enfants d'origine mixte.

Tableau 3

Ethnic Origin of Children in Great Britain 2008 by Age and Mother's Country of Birth

	0-4 years	5-9 years	10-15 years	0-15 years
Total, GB	3,638,192	3,334,653	4,257,007*	11,229,853
% UK-born	79.04	81.79	84.28	81.84
<i>% UK-born, mother</i>				
White	91.79	92.59	94.75	93.19
Mixed	3.39	2.44	1.90	2.53
Asian or Asian-British	3.16	2.62	1.44	2.33
Black or Black British	1.17	1.67	1.26	1.35
Chinese	-	-	-	0.03

Source: ©Crown Copyright@ons.gov.uk

* The 10-15 column covers six years; the figure of 3,550,163 would therefore be more suitable for any comparison with the totals in the two preceding columns.

Le Tableau 4, de la même source, commence avec des Bangladais parce qu'ils sont des immigrants relativement récents. Typiquement, les migrants masculins arrivent avant les femmes. Donc, les premières unions inter-ethniques impliquent un homme immigré. On voit qu'en 2008 plus de femmes que d'hommes d'origine antillaise ou mixte vivent avec un partenaire blanc. Cela suggère que les femmes remplacent les hommes comme instigatrices des unions mixtes, peut-être en réaction aux conceptions masculines des rôles conjugaux. Le niveau de mixité ethnique augmente dans la génération suivante.

Tableau 4

Couples: Males and Females Living with a White Partner, by Ethnic Origin, Great Britain

Ethnic origin		1984	1995	2008
Bangladesh	males	6*	3*	2
	females	1*	0*	0
Pakistan	males	6*	7	2
	females	1*	1	2
India	males	5	7	4
	females	3	7	5

Caribbean	males	20*	38*	11
	females	13*	20*	72
Black African	males	-	-	6
	females	-	-	9
Chinese	males	-	7*	3
	females	-	21*	33
Mixed Origin	males	46*	63*	25
	females	50*	67*	67

Sources : ©Crown Copyright@ons.gov.uk; Banton 1988:94, 1997:144.

Note: in 1984 the Bangladesh and Pakistan categories were combined; the total numbers of couples involved was 83 for males and 79 for females; an asterisk * marks totals of less than 95 cases and therefore of lesser reliability. For 1995, the author has combined 'Black Mixed' with 'Other Mixed', and for 2008, 'White and Black Caribbean', 'White and Black African' 'White and Asian' and 'Other Mixed'. Of the persons recorded as 'Other Mixed' 7 per cent of males and 21 per cent of females were with another 'Other Mixed' partner. Many children of mixed origin will have been in single-parent households, for which there is no allowance in this table.

En Grande Bretagne, comme ailleurs, la diversité croissante des origines ethniques des immigrés, et de leurs descendants, complique les études démographiques et ses dispositions sociales. Beaucoup des personnes avec plus d'une origine nationale ou ethnique s'opposent aux classements qui ne tiennent pas compte de la dualité ou de la pluralité de leurs origines. Les généralisations quant aux « groupes ethniques » doivent céder la place aux façons de s'exprimer qui reflètent mieux les variations d'un individu à l'autre.

Conclusion

L'histoire nous donne une bonne leçon. Dans la conclusion d'une étude sur les « *categories of difference in eighteenth-century British culture* », Roxann Wheeler (2000: 289) écrit que : « *the ideology of human variety broadly changed from being articulated primarily through religious difference, which included such things as political governance and civil life, to being articulated primarily through scientific categories derived from natural history that featured external characteristics of the human body—color, facial features and hair texture* » (see also Chater 2009: 162-172). Avant la publication du roman *Ivanhoe* de Sir Walter Scott en 1820 on ne trouvait guère le mot *race* dans la littérature populaire.

Il y a, à l'heure actuelle, une idée selon laquelle –surtout dans le monde anglophone– toute personne aurait une place définie dans une catégorisation raciale. Cette idée est un phénomène historiquement récent. C'est au 19^{ème} siècle qu'on voit un vrai procédé de racialisation. Couramment, plusieurs auteurs élargissent ce construit et parlent de racialisation en l'absence d'un vocabulaire de race parce qu'ils croient identifier un usage analogue. Le langage employé

ressemble, à leurs oreilles, au langage de la race, mais c'est seulement une ressemblance pour notre époque. À l'avenir les ressemblances changeront.

Ce tour de l'horizon de la recherche récente décèle les construits qui sont les plus utiles. Parmi eux, on trouve le construit de préférence ethnique, associé à une technique pour analyser des telles préférences. Par cette méthode on peut mesurer les procédés d'échange (en anglais, de *trade-off*) à travers lesquels un individu peut échanger un désir pour une chose contre un désir pour une autre chose. C'est un moyen d'étudier, au niveau micro, les changements, qui, par la suite, exercent une pression croissante et changent les structures sociales. C'est aussi un moyen de découvrir et d'expliquer la signification sociale attribuée aux différences physiques et culturelles dans la vie sociale en France.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Notes

1. See UN document A/45/18 or HRI/GEN/1/Rev.8.

2. In the 2003 European Social Survey subjects were asked: 'Please tell me how important you think each of these things should be in deciding whether someone born, brought up and living outside [country] should be able to come and live here. 1. be white. 2. come from a Christian background; 3. speak [one of] the official language[s] of the [country]; 4. be committed to the way of life in [country]; 5. have good educational qualifications; 6. have good work skills that [country] needs.' An analysis separated three categories of country. A: Countries drawing stronger than average racial and religious boundaries – Spain, Portugal, Italy, Finland. Poland, Czech Republic, & Ireland. B: Countries drawing stronger than average linguistic and cultural boundaries – Britain, France, Germany, Netherlands, Luxembourg & Slovenia. C: Countries drawing weaker boundaries – Switzerland, Norway, Denmark & Sweden. While there were many variables to be considered, the author of the study (Bail 2008) concluded that the population in countries of category A drew these boundaries primarily because they had been countries of emigration and were now coming to terms with mass immigration. Those in category B had been getting used to immigrants over a longer time period. Those in category C were 'accommodating isolationists'.

3. Sunder Katwala, commenting on an opinion poll prior to the 2012 Olympics, noted that while the findings highlighted a national anxiety about immigration, when people thought about their local areas, there was less concern. While 30% placed immigration first when thinking about tensions facing British society as a whole, only 19% chose it as the most divisive issue in their own area. *Observer* 13 January 2013. See Jolley & Katwala, 2012.

4. The historical origins of the white/coloured opposition in Britain might repay investigation. The first recorded use, in England in 1890, of the expression 'race riot', relates to the US South. The white/coloured categorization in Britain could have been in imitation of US practice or it might have come from the colonial realm.

*Je voudrais remercier Marion Bottero, Pascale Gruson et Lenita Perrier pour la révision et la correction du texte en français.

Notes sur d'autres sources à l'ONU

Du website: <http://www.un.org/fr/rights> suivre 'autres organes des droits de l'homme,' 'les organes de traités', pour trouver 'le CERD'.

Références

Bail, Christopher A. 2008 'The Configuration of Symbolic Boundaries against Immigrants in Europe'. *American Sociological Review*, 73(1): 37-59.

Banton, Michael 1998 *Racial Theories*, 2nd. ed. Cambridge: Cambridge University Press.

- 2000 'Ethnic Conflict', *Sociology*. 34(3): 481-498.

- 2001 'National integration in France and Britain'. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27(1): 151-68.

- 2011a 'A Theory of Social Categories', *Sociology* 45(2): 187-201.

- 2011b 'The Sociological Implications of Demographic Diversity', pp. 154-175 in Kevin Hylton, Shirin Housee, Andrew Pilkington & Paul Warmington, eds.

Atlantic Crossings. International Dialogues on Critical Race Theory. Monograph 15 C-SAP: Birmingham ISBN 1 902191 47 1 (also <http://www.lulu.com/product/file-download/atlantic-crossings>).

- 2012a 'The Colour Line and the Colour Scale in the Twentieth Century'. *Ethnic and Racial Studies* 35(7): 1109-1131, plus 'Rejoinder' 35(7): 1177-1180.

- 2012b States and Civil Society in the Campaign against Racial Discrimination'. *Nationalism and Ethnic Politics* 18(4): 385-405.

Banton, Michael, & Mohd-Noor Mansor 1992 'The Study of Ethnic Alignment: a new technique and an application in Malaysia', *Ethnic and Racial Studies*, 1992, 15: 599-613.

Beider, H. (2011) *Community Cohesion: the views of white working-class communities*. York: Joseph Rowntree Foundation.

Benedict, Ruth 1940 *Race: Science and Politics*. New York: Modern Age Books. London, 1942 ed.: The Labour Book Service.

Carey, A. T. 1956 *Colonial Students*. London: Secker & Warburg.

Chater, Kathleen 2009 *Untold Histories: Black People in England and Wales during the period of the British slave trade, c. 1660-1807*. Manchester: Manchester University Press.

Dench, G., Gavron, K.. & Young, M. (2006) *The New East End. Kinship, Race and Conflict*. London: Profile Books.

Doyle, Bertram Wilbur 1937 *The Etiquette of Race Relations in the South*. Chicago: University of Chicago Press.

Gisselquist, Rachel M. 2013 'Ethnic Divisions and Public Goods Provision, Revisited'. *Ethnic and Racial Studies*. DOI:10.1080/01419870.2012.762106

- Hansen, Randall 2011 'The Two Faces of Liberalism: Islam in Contemporary Europe', *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37(6): 881-897.
- Heath, Anthony F. and Sin Yi Cheung with Shawna N. Smith (eds.) 2007 *Unequal Chances. Ethnic Minorities in Western Labour Markets*. Oxford: published for the British Academy by Oxford University Press.
- Hirschfeld, Magnus 1938 *Racism*. London: Gollancz.
- Jolley, Rachel, & Sunder Katwala 2012 *Hopes and Fears: The British Future State of the Nation Report 2012*. London: British Future.
- Koopmans, Ruud 2010 'Trade-Offs between Equality and Difference: Immigrant Integration, Multiculturalism and the Welfare State in Cross-National Perspective', *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(1): 1-26.
- Lancee, B. & Dronkers, J. (2011) 'Ethnic, Religious and Economic Diversity in Dutch Neighbourhoods: Explaining Quality of Contact with Neighbours, Trust in the Neighbourhood and Inter-Ethnic Trust'. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 37(4): 597-618.
- Lett, James W. 1996. 'Emic/Etic Distinctions' pp. 382-83 in *Encyclopedia of Cultural Anthropology*. New York: Holt, vol.2: 382-83 (alternatively, <http://faculty.ircc.edu/faculty/jlett/>).
- Mansor, Mohd-Noor 1992 The Determinants of Malay Ethnic Alignment. Unpublished PhD dissertation, University of Bristol.
- Martinović, Borja 2013 'The Inter-Ethnic Contacts of Immigrants and Natives in the Netherlands: A Two-Sided Perspective'. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 39(1): 69-85.
- Patsiurko, N., Campbell J. L. & Hall J. A. (2012) 'Measuring cultural diversity: ethnic, linguistic and religious fractionalization in the OECD'. *Ethnic and Racial Studies* 35(2): 195-217.
- Putnam, R. (2000) *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York: Simon & Schuster.
- Putnam, R. (2007) 'E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century'. *Scandinavian Political Studies* 30: 137-174.
- Reynaud-Paligote, Carole 2006 *La République raciale : Paradigme raciale et idéologie républicaine (1860-1930)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Schaeffer, M. (2012) 'Which groups are mostly responsible for problems in your neighbourhood?' *Ethnic and Racial Studies* 36(1): 156-178. DOI: 10.1080/01419870.2011.644311.

Schnapper, Dominique 1998 *La relation à l'Autre : Au cœur de la pensée sociologique*. Paris : Gallimard.

Sowell, Thomas 1994 *Race and Culture: A World View*. New York: Basic Books.

Tribalat, Michèle, Patrick Simon and B. Riandey 1996 *De l'immigration à l'assimilation : enquête sur les populations d'origine étrangère en France*. Paris : La Découverte/ INED.

van den Berghe, Pierre L., & Peter Frost 1986 'Skin Colour Preference, Sexual Dimorphism and Sexual Selection: a case of gene culture co-evolution?' *Ethnic and Racial Studies* 9(1): 87-113.

Weber, Max 1972 *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriss der Verstehenden Soziologie*, 5th edn., ed. Johannes Winkelmann. Tübingen: Mohr Siebeck.
- 2004 'The 'objectivity' of knowledge in social science and social policy' pp. 359-404 in *The Essential Weber. A Reader*. Sam Whimster, ed. London: Routledge.

Wheeler, Roxann 2000 *The Complexion of Race: Categories of Difference in Eighteenth-Century Britain*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Wimmer, A. (2004) 'Does ethnicity matter? Everyday group formation in three Swiss immigrant neighbourhoods'. *Ethnic and Racial Studies* 27(1): 1-36.

2013-02-25